



LA CHARTE SOCIALE EUROPÉENNE

PROTÉGER LES DROITS SOCIAUX DANS TOUTE L'EUROPE



Qu'est-ce que la Charte sociale européenne ?

La **Charte sociale européenne** est un traité du Conseil de l'Europe qui garantit les droits sociaux. Elle porte sur les droits humains du quotidien, notamment en matière de travail, de logement, de santé et de protection sociale.

Pourquoi la Charte est-elle importante ?

La Charte contribue à garantir des conditions de vie **dignes et justes, ainsi que l'égalité des chances**. Les États qui la ratifient s'engagent à améliorer leurs lois et leurs politiques afin que ces droits soient effectivement exercés dans la pratique, et pas seulement reconnus sur le papier.

La Charte accorde une attention particulière à la protection des personnes vulnérables telles que les personnes âgées, les enfants, les personnes en situation de handicap et les migrants. Elle exige que la jouissance de ces droits soit garantie sans discrimination.

Comment la Charte est-elle appliquée ?

Le **Comité européen des droits sociaux** est l'organe de suivi de la Charte sociale européenne. Il est composé de 15 membres indépendants et impartiaux, élus par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe pour un mandat de six ans, renouvelable une fois.

Principaux droits protégés

- **Droit au travail** et protection contre la discrimination
- **Conditions de travail équitables** (lieux de travail sûrs, temps de travail raisonnable)
- **Rémunération équitable et égalité de rémunération pour un travail de valeur égale**
- **Sécurité sociale et aide sociale**
- **Droit au logement**
- **Protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale**
- **Droit à la protection de la santé**
- **Droits des enfants, des familles et des personnes âgées, droits des personnes en situation de handicap**



European
Social
Charter

Charte
sociale
européenne

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Le Comité européen des droits sociaux examine la conformité au regard de la Charte dans les États selon deux mécanismes complémentaires:



► la **procédure de réclamations collectives** fondée sur des réclamations déposées par les partenaires sociaux et les organisations non gouvernementales;

► la procédure de rapport, fondée sur les **rapports nationaux soumis** par les États parties.



Le **Comité gouvernemental de la Charte sociale européenne**, composé de représentants des États parties à la Charte et assisté d'observateurs représentant les organisations patronales et syndicales européennes (Confédération européenne des syndicats (CES), Business Europe et Organisation internationale des employeurs (OIE), assure le suivi des conclusions de non-conformité adoptées par le Comité européen des droits sociaux.



La plateforme collaborative CdE-FRA-REINDH-EQUINET sur les droits sociaux et économiques

L'objectif principal de cette plateforme est de soutenir les institutions nationales des droits humains (INDH) et les organismes nationaux de promotion de l'égalité (ONE) afin de renforcer la mise en œuvre des instruments internationaux relatifs aux droits sociaux et économiques, tout en apportant des réponses aux défis fondamentaux en matière de droits en Europe.



Les droits sociaux au Conseil de l'Europe

Au Conseil de l'Europe, les droits sociaux sont transversaux : ils sont intégrés dans les travaux de nombreuses institutions et organes, notamment **l'Assemblée parlementaire** du Conseil de l'Europe, le **Congrès des pouvoirs locaux et régionaux**, la Banque de développement du Conseil de l'Europe, et bien d'autres encore. Cette approche garantit que la protection des droits sociaux, l'égalité et la dignité humaine sont pleinement prises en compte dans les normes et les mécanismes de suivi.

Par ailleurs, la **Cour européenne des droits de l'homme** a développé une **jurisprudence** qui renforce la protection des droits sociaux à travers son interprétation de la Convention européenne des droits de l'homme.



Projets de coopération en matière de droits sociaux

Les programmes d'assistance technique du Conseil de l'Europe font partie intégrante du triangle stratégique unique associant l'élaboration de normes, leur suivi et la coopération. L'adoption de normes juridiquement contraignantes est combinée à leur suivi par des mécanismes indépendants et complétée par une coopération technique visant à faciliter leur mise en œuvre au niveau national.

Une Europe plus forte et plus juste

La Charte sociale européenne promeut **la justice sociale, l'inclusion et l'égalité**, qui sont fondamentaux pour une Europe plus forte et plus juste.

Investir dans les droits sociaux n'est pas seulement un devoir, mais c'est aussi une stratégie économique visant à renforcer la résilience et à favoriser un développement durable. La mise en œuvre effective des droits sociaux constitue le socle de la stabilité et de la sécurité démocratiques.



Département des droits sociaux



European
Social
Charter

Charte
sociale
européenne

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE